



## **Informations générales printemps 2025 :**

- Etude lancée par la Métropole sur la **sécurisation de l'itinéraire piéton et cycle** entre le Pont de Catane et le rond-point Lupatoto en cours. Restitution fin 2025/ début 2026 avec proposition d'aménagement (concerne Boulevard de l'Europe, Avenue de la Houille Blanche et Général de Gaulle).  
Dans ce cadre, et en lien avec les études préalables sur la Fauconnière, **étude d'une piste cyclable bi-directionnelle** qui relierait la Place Aguiard par l'avenue de la Houille blanche
- **Déplacement de l'abri bus M'Tag** devant Carrel en tête d'alvéole pour limiter les situations de conflit entre passagers bus, cyclistes et piétons.
- **Implantation de 2 coussins lyonnais** à hauteur de la traversée piétonne entre le multi accueil et l'Arche (travaux réalisés le 16/05/2025)
- **Fin des travaux sur la pile du Pont de Catane**
- **Désimperméabilisation des pieds d'arbres** de la place de la Poste avec retrait des dalles et revêtements qui s'étaient soulevés sous l'action des racines des arbres et présentaient un danger pour les automobilistes comme les piétons.

## **Urbanisme :**

### **Projets en cours / à venir :**

- Construction de la **nouvelle caserne des pompiers** (reportée par le SDIS à une date ultérieure)
- **Programme d'une quinzaine de logements** sur les terrains sis 25-27 rue Jean Jaurès (projet qui ne pourra être mis en œuvre qu'après la révision allégée du PLUi qui sera applicable fin 2025) :
  - o Désamiantage et démolition mi 2025 (1ère réunion de chantier fin mai)

- o Permis de construire PLURALIS : fin 2025 / début 2026
  - o Livraison : 2028
- 18-26 rue Roger Barbe + bâtiment régie Eaux / Assainissement : **projet de renouvellement urbain** de 82 logements + bureaux de la Régie des Eaux de GAM :
  - o Délivrance permis de construire : juillet 2024
  - o Démarrage des travaux : 2026 ? (l'un des propriétaires n'est plus vendeur d'où retard dans le démarrage du chantier)
  - o Livraison : 2027/2028 ?
- « **Ilot Bernard** » = inclus dans le périmètre du projet “Cœur de ville - Fauconnière”
  - o Plan guide : validation Conseil Municipal du 30/06/2025. Une plaquette de présentation a été envoyée dans les boîtes aux lettres. Elle est également disponible sur le site internet de la ville et à l'accueil de la mairie.

### Espaces extérieurs :

- **4 arbres plantés** cet hiver au parc Elsa Cayat (ex Lavoisier)
- **Place Lucie Baud**, mobilier mis en place sous la pergola végétalisée

### Eclairage :

- **Rénovation de l'éclairage** sur la piste cyclable Victor Hugo (suppression de 1 crayon lumineux sur 2)

## Questions des habitants et réponses de la commune

Adresse	Questions	Réponses
<b>Parc Elsa Cayat</b>	Arbres morts à remplacer, laisser le bois mort au sol ? pourquoi ?	De manière générale, les arbres morts permettent à de nombreux insectes, champignons, oiseaux de s'y loger. De plus, les branchages à terre protègent les sols et se décomposent, favorisant l'humus qui va enrichir les sols. 4 arbres sont prévus en remplacement.
	Propreté Urbaine se déplace en voiture dans le parc. Grande vitesse.	Cela doit être un cas isolé, rappel des consignes aux agents
	Présence d'habitants le soir avec des nuisances sonores.	Signalement fait à la police municipale. Contacter le 04 76 70 53 51 (ou le 17) si le problème persiste
<b>Rue Roger Barbe</b>	Rue Roger Barbe, parkings sauvages devant l'entrée de l'immeuble	Signalement fait à la police municipale, pour un passage régulier.
<b>Toute la commune</b>	Le prix de la cantine paraît très élevé - refaire de l'information pour les parents	La nouvelle tarification date de janvier 2023. Elle est basée sur les revenus et non sur les quotients familiaux avec l'objectif d'une meilleure équité : baisse pour les bas revenus et hausse pour les plus hauts.

	<p>Pollution nappe phréatique ? Est-ce qu'il y a une évolution sur son utilisation (qui serait non recommandée)</p> <p>Quelle position claire de l'ARS ?</p>	<p>Retrouvez les dernières informations sur ce sujet ici : <a href="https://www.grenoblealpesmetropole.fr/615-une-qualite-d-eau-exceptionnelle.htm">https://www.grenoblealpesmetropole.fr/615-une-qualite-d-eau-exceptionnelle.htm</a></p> <p>Nous joignons également un document spécifique en pièce jointe.</p> <p>Pas de nouvelle information de la part de l'ARS depuis 2023. En application du principe de précaution, l'arrosage des plants destinés à la consommation humaine est non recommandé pour les besoins humains : arrosage des jardins potagers, mais aussi remplissage des piscines par exemple.</p>
--	--	--

